

Département des Hautes Alpes

Mairie de MONTGARDIN

Arrondissement de GAP

05230

Téléphone et Fax 04 92 50 37 81

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MAI 2008**

*Présents:* BERTRAND Martine, FAURE Joseph, HUBLOU Alain, MAMO Roger, MULLER Roland, ROULET André, REYNAUD Laurent, RICHARD Sylvie, SIMON Jacqueline, GLEIZE Claude Nicolas.  
*Absent :* ESCALLIER Francis (procuration à Joseph FAURE),

**SOMMAIRE**

<b>1. Approbation PV précédent.</b>	<b>2</b>
<b>2. G. R. D. F. (Gaz Réseau Distribution France) : redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages de distribution de gaz-exercice 2008. GRDF080527</b>	<b>2</b>
<b>3. ONF : mise à disposition d'un local dans l'enceinte de l'école/projet de bail de location. Bail à ONF 080527</b>	<b>2</b>
<b>4. Rencontre avec l'inspecteur d'académie sur l'initiative de l'Association des maires.</b>	<b>2</b>
<b>5. Voirie : rue de la Roche, Enquête d'utilité publique et parcellaire.</b>	<b>3</b>
<b>6. COMPTE- RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION AUX AFFAIRES AGRICOLES, A LA FORET ET A L'ENVIRONNEMENT DU 08/05/2008.</b>	<b>3</b>
<b>7. CCVA : désignation d'élus de Montgardin à différentes commissions ou comités.</b>	<b>4</b>
<b>8. Demande de skate parc.</b>	<b>5</b>
<b>9. Salle des fêtes : achat d'un réfrigérateur. SDF Réfrigérateur080527</b>	<b>6</b>
<b>10. Questions diverses.</b>	<b>6</b>
10.1. Voirie	6
10.2. Ordures ménagères	6
10.3. Assainissement.	7
10.4. Eau.	7

## 1. APPROBATION PV PRÉCÉDENT.

Les procès-verbaux du conseil municipal du 29 avril 2008 et du 14 mai 2008, n'appelant aucune observation, sont adoptés à l'unanimité.

## 2. G. R. D. F. (GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE) : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE GAZ- EXERCICE 2008. GRDF080527

Le maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisé par le décret du 25 avril 2007.

Le conseil municipal fixe à 177,78 € le montant exigible pour 2008.

## 3. ONF : MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL DANS L'ENCEINTE DE L'ÉCOLE/PROJET DE BAIL DE LOCATION. BAIL À ONF 080527

Le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer un bail de location au profit de l'ONF pour la mise à disposition de celui-ci d'un local situé dans la cour de l'école.

Ce bail est établi pour une durée d'un an à compter du 1er juillet 2008, éventuellement reconductible tacitement sauf congé donné par le bailleur ou le locataire. Le montant mensuel du loyer est fixé à 100 €.

## 4. RENCONTRE AVEC L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE SUR L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES.

À la demande du maire, M. Alain HUBLOU expose les principaux points de la réforme qui sera mise en place à la rentrée scolaire 2008 ;

### Calendrier scolaire

Calendrier unique avec une même date pour les vacances. Plus de cours le samedi matin.

Cycle de 24 heures hebdomadaires avec deux heures de soutien personnalisé pour les élèves en difficulté.

Semaine de quatre jours : possibilité d'aménager la semaine sur 9 demi-journées sur proposition du conseil d'école.

### Nouveau programme

Les textes seront plus courts, plus lisibles, plus efficaces. Des grilles horaires précises.

Pour les écoles maternelles le positionnement sera éclairci.

### Aide organisée pour les élèves en difficulté

Plage hebdomadaire de deux heures. Des stages gratuits de remise à niveau seront organisés à raison de 15 heures par semaine.

Accompagnement éducatif dans les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire pour des élèves avec l'accord des parents. Cet accompagnement aurait lieu tous les soirs avec des enseignants ou des intervenants extérieurs volontaires.

Trois grands secteurs d'activité :

- aide aux devoirs et aux leçons ;
- - pratiques culturelles ;
- - pratiques sportives.

## **5. VOIRIE : RUE DE LA ROCHE, ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE ET PARCELLAIRE.**

Par délibération du 20 octobre 2006, le conseil municipal a décidé de lancer les études nécessaires à l'élaboration des dossiers d'enquêtes conjointes publique et parcellaire dont la déclaration d'utilité publique, de compétence du Préfet, permettra de procéder à l'acquisition des emprises occupées actuellement par la voie et à classer dans le domaine public routier, soit à l'amiable soit par voie d'expropriation.

Le Tribunal Administratif de Marseille, par courrier du 13 mai 2008, fait connaître sa décision du 21 mai 2008, de désigner Monsieur Alain JAUME, agriculteur à la retraite demeurant à FOUILLOUSE, en qualité de commissaire enquêteur.

Cette enquête se déroulera en mairie du 23 juin 2008 au 11 juillet 2008. Les permanences du commissaire enquêteur se tiendront les 23 juin, 1er juillet et 11 juillet de 9 heures à 12 heures. La préfecture doit envoyer en mairie un arrêté et le dossier d'enquête.

## **6. COMPTE- RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION AUX AFFAIRES AGRICOLES, A LA FORET ET A L'ENVIRONNEMENT DU 08/05/2008.**

- Relations entre les agriculteurs et les résidents :

La commission propose des rencontres à thème très simples ou les résidents seraient invités à assister aux activités agricoles comme la tonte des moutons ou la traite des vaches afin de faire connaître le monde agricole.

- Entretien des chemins communaux

Travaux d'entretien ou de réparation à réaliser sur le R.5, R2.

- Recherche de nappes phréatiques dans la vallée de l'avance.

Les agriculteurs font part de leur inquiétude dans le cas où ces recherches déboucheraient sur des forages (assèchement des terres, périmètre de protection limitant l'exploitation agricole).

- Forêts

Recherche de la valorisation de la forêt en profitant du plan d'aménagement de l'ONF établi pour la période 1998 à 2012.

Amélioration de l'accès au public. Remise en état des chemins forestiers.

Une réunion avec l'agent territorial et la commission sera organisée sur le terrain le 18 juin 2008.

- Environnement.

Sensibilisation de la population sur la propreté de notre campagne et des abords des habitations.

Aménagement d'espaces verts : la commission se propose de recenser certains espaces verts à aménager.

- Complexe Hôtelier.

Mise en garde sur la qualité et l'esthétique du projet ainsi que les dispositions relatives à l'assainissement et à la ressource en eau.

## 7. CCVA : DÉSIGNATION D'ÉLUS DE MONTGARDIN À DIFFÉRENTES COMMISSIONS OU COMITÉS.

Commission	Président	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Développement économique, zones d'activité intercommunale, artisanat, commerce, environnement et tourisme	DURAND Alain	MAMO Roger	GLEIZE Nicolas
Budget, finances, personnel et informatique	MAMO Roger	ROULET André	FAURE Joseph
Agriculture eau voirie	ESTACHY Jean-François	FAURE Joseph	GLEIZE Nicolas
Culture sport loisirs et jeunesse	DURAND Alain	MAMO Roger	HUBLOU Alain
Social, information et communication	MAMO Roger	HUBLOU Alain	MULLER Roland
Suivi du pays Gapençais		MAMO Roger DURAND Alain	GALVAIN Patrick
Comité national d'action sociale		MAMO Roger	
Comité de pilotage du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)		ROULET André	MAMO Roger

## Sport dans la commune

Le manque de structures sportives adaptées aux jeunes est alarmant.  
C'est pourquoi nous aimerions que la construction d'un skatepark à  
Montgardin soit entamée.

De plus il n'y aurait pas que les Montgardinois qui y iraient, les caturiges  
Et les bastidons pourraient aussi en profiter.

La commune reconnaissante.

Ne pas faire attention a la taille du skatepark sur la photo,

Merci, en espérant que vous accepterez.

Boîte aux lettre béguin 05230 montgardin les casses ma maison est en bois  
avec le toit arrondi,

~~En vous remerciant de votre attention et de votre réponse.~~



### 8. DEMANDE DE SKATE PARC.

Demande transmise par le jeune Maxime BÉGUIN.

Bien que financièrement difficile à réaliser, cette demande est mise à l'étude.

## 9. SALLE DES FÊTES : ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR. SDF RÉFRIGÉRATEUR080527

Dans le souci d'améliorer les équipements de la salle des fêtes, le conseil municipal a chargé Mme Sylvie RICHARD d'obtenir des devis pour l'achat d'un réfrigérateur.

Fournisseur	Marque	Capacité Dimension	Garantie	Garantie complémentaire	Livraison	Total TTC
PRIXE MENAGER	BEKO	400 l 70 cm	Deux ans pièce main- d'oeuvre déplacement	Extension de garantie plus trois ans	x	474,00 €
MDA électroménager	SOGELUX	382 l 170*70	Garantie trois ans		x	463,00 €
PROVENÇAL	WHIRLPOOL	380 l +congélateur			x	592,99 €

Le conseil municipal choisi à l'unanimité la proposition faite par MDA. Un fax de commande est immédiatement signé et envoyé par le maire.

## 10. QUESTIONS DIVERSES.

### 10.1. VOIRIE

À la demande de M. Nicolas Gleize, l'entreprise PEYRON a curé les fossés de la VC7 des Magres, du CR1 à Beaurepaire et de la VC2 au pont des Vernes.

L'ouvrier communal aidé par MM. Joseph FAURE, André ROULET et Michel JARRY ont bouché des nids de poule sur la voirie communale ; 3 t de bitume ont été utilisées. Le maire adresse à ces personnes ses chaleureux remerciements.

### 10.2. ORDURES MÉNAGÈRES

M. Joseph FAURE signale que le nombre de poubelles situées sur le parking de l'école est insuffisant. En effet de nombreux usagers déposent leurs ordures ménagères en même temps qu'ils accompagnent leurs enfants à l'école ou à l'occasion de leur déplacement vers Gap.

Ce problème serait sans doute résolu par l'adoption d'un nouveau système de collecte de type "moloch". Le maire suggère que dans le prochain numéro du Miroir de Montgardin soit inséré un questionnaire qui permettra de recueillir l'avis des habitants sur les modes de collecte qui nous sont proposés.

### **10.3. ASSAINISSEMENT.**

À l'occasion d'une visite de contrôle de SATESE il a été constaté que les drains de la station se sont affaissés.

Par ailleurs, à l'occasion des travaux d'aménagement de la plate-forme ECF (école de conduite française), l'entreprise GAUDY a fait un caniveau devant l'entrée de la station d'épuration. Ceci empêche l'accès du véhicule utilisé pour l'enlèvement des boues. En conséquence une lettre sera adressée à ECF pour une remise à l'état initial ou pour la pose de trois buses.

La SATESE exige que les factures d'enlèvement de boues comportent désormais le tampon du site qui les traitera.

### **10.4. EAU.**

Le robinet du stade sera remplacé dans la semaine 23.

L'Ordre du Jour étant épuisé et plus aucune question diverse n'étant posée la séance est levée à 23 heures.

Le Maire  
Roger MAMO

